

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

FORMATION

Tarif

Les prix sont indiqués hors taxes, par personne, pour la durée indiquée et dans le cadre de formations inter entreprises. Ils seront majorés de 19,60 % au titre de la TVA.

Nos tarifs sont forfaitaires, nos formations ne peuvent être segmentées. Les formations inter entreprises ont lieu du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Toute demande particulière hors cadre horaire défini sera soumise à une tarification spécifique.

Toute formation et cycle commencé est dû dans son intégralité.

Les repas ne sont pas inclus dans la formation. Nous pouvons vous réserver une table dans un établissement proche du lieu de formation, dans ce cas les frais de bouche seront à régler directement au restaurateur.

Le règlement est à effectuer à l'inscription, comptant et sans escompte à l'ordre d'EducPlanet - FINEDUC. L'inscription est réputée définitive à réception du complet paiement de la prestation. Tant que les frais de formation n'auront pas été acquittés dans leur intégralité, EDUCPLANET – FINEDUC se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire. Tout retard de paiement intervenant ultérieurement à ces conditions ou aux échéances définies dans nos factures impliquera des pénalités de retard. Ces pénalités seront égales à une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur. La demande de prise en charge totale ou partielle de la formation auprès d'un organisme collecteur vous incombe. Cette demande doit nous être indiquée au plus tôt, lors de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention retourné signé. Dans le cas d'une prise en charge partielle, vous serez facturé de la différence du coût. Dans ce cas, EducPlanet se réserve le droit de disposer librement des places retenues tant que les frais d'inscription n'auront pas été totalement acquittés.

Annulation

Toute annulation tardive a des répercussions sur nos formations. Ainsi toute annulation, autre que pour cas de force majeure, donnera lieu à la facturation d'indemnités forfaitaires à titre de dédommagement comme suit :

- 100% du prix de la formation pour tout désistement intervenant dans les 7 jours ouvrés avant la première journée de formation
- 50% du prix de la formation pour tout désistement intervenant entre 8 et 15 jours ouvrés avant la première journée de formation

Néanmoins, nous vous offrons la possibilité de remplacer le stagiaire par un autre de profil équivalent et possédant les pré requis nécessaires à la formation en question.

EDUCPLANET – FINEDUC ne peut être tenu responsable de la non réception de la convocation par le stagiaire. C'est à ce dernier et à son employeur de se tenir au fait des dates de formation.

EDUCPLANET – FINEDUC se réserve la possibilité d'annuler une formation afin de préserver la qualité de ses formations (manque de participants soit 3 stagiaires minimum, problèmes techniques,...). Les stagiaires seront prévenus dans un délai minimal de 5 jours ouvrés. Ils disposeront alors d'une inscription prioritaire à la prochaine formation. S'ils le désirent, ils pourront se faire rembourser la formation sous simple demande, faute de quoi un avoir du montant de la formation sera adressé.

Propriété Intellectuelle

Les documents remis aux candidats sont régis par les lois sur les droits d'auteur. Ainsi « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ses ayants cause est illicite ». Toute contravention à la propriété intellectuelle pourra donner lieu à des poursuites pénales.

Responsabilité

Sauf faute lourde EDUCPLANET - FINEDUC limite sa responsabilité au montant des prestations fournies.

Litige et Compétence

En cas de litige les parties s'efforceront de trouver un accord amiable. A défaut le Tribunal de Commerce de Paris sera compétent en application de la loi française.